



FONDATION LETTRES & SCIENCES

La Fondation Lettres et Sciences a été fondée le 5 décembre 2014 par Philippe Nemo, qui en est le Président. Elle a le statut de Fondation abritée dans la Fondation pour l'École, reconnue d'utilité publique.

La convention qui la lie à la Fondation pour l'École précise que son objet social est :

- « - de susciter la création d'une école professorale destinée à la formation des professeurs du secondaire et des classes préparatoires, et de la financer ;
- de mener toute démarche nécessaire à l'obtention de diplômes ou de reconnaissances nationales ou internationales des formations délivrées dans cette école professorale ;
- de soutenir, notamment financièrement, toutes actions, projets ou organisations concourant à la formation des professeurs de l'enseignement secondaire et des classes préparatoires ;
- de soutenir toute action contribuant à la vitalité de l'enseignement des humanités et des sciences en France.

Dans le respect des statuts et du règlement intérieur applicable à la Fondation pour l'École, la Fondation Lettres et Sciences pourra exercer toute activité en lien direct avec son objectif social tel que défini ci-dessus. »

En tant que Fondation abritée dans une Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Lettres et Sciences peut recevoir des dons partiellement défiscalisés.

Les personnes qui veulent aider financièrement l'École professorale de Paris peuvent donc libeller leurs dons à la Fondation Lettres et Sciences, qui les reversera intégralement à l'EPP conformément à ses statuts et à son objet social (voir page « Nous aider »).